

Budget de dépenses

Fichier « Budgets et crédits des ministères et organismes »

Nom du champ	Description
PORTEFEUILLE	Un portefeuille regroupe l'ensemble des programmes d'un ministère et des organismes sous la responsabilité d'un ministre.
PROGRAMME	Un programme regroupe les crédits destinés à la mise en œuvre d'un ensemble cohérent d'activités qui concourent à la réalisation d'objectifs pour lesquels il est possible de rendre compte. Le vote des crédits par les membres de l'Assemblée nationale se fait par programme.
ELEMENT	L'élément est une division plus détaillée d'un programme et sert à refléter différents champs d'intervention.
SUPERCATEGORIE	Les supercatégories regroupent les catégories utilisées par les ministères et organismes pour la comptabilisation de leurs dépenses, de leurs investissements et des autres coûts.
TYPE_DE_CREDITS	Les types de crédits utilisés peuvent être des crédits à voter ou des crédits permanents.
BUDGET_DE_DEPENSES_26_27	Le budget de dépenses représente la prévision de dépenses des ministères et des organismes à soumettre à l'Assemblée nationale pour un exercice financier.
DEPENSES_SANS_CREDIT_26_27	Les dépenses ne nécessitant pas de crédit regroupent notamment l'amortissement ainsi que la consommation de biens et de services acquis lors d'exercices antérieurs.
BUDGET_INVESTISSEMENT_26_27	Le budget d'investissements comprend les sommes prévues pour les supercatégories « Immobilisations en ressources informationnelles », « Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles » et « Prêts, placements, avances et autres coûts ».
CREDITS_TOTAUX_26_27	Les crédits représentent les sommes requises pour un programme afin de pourvoir au paiement des dépenses prévues au budget de dépenses ainsi que des sommes prévues au budget d'investissements. Ces crédits autorisent le gouvernement à prélever sur le fonds général du fonds consolidé du revenu un montant maximal par programme pour le paiement des dépenses et des investissements de l'exercice.

Fichier « Crédits de transfert des ministères et organismes »

Nom du champ	Description
PORTEFEUILLE	Un portefeuille regroupe l'ensemble des programmes d'un ministère et des organismes sous la responsabilité d'un ministre.
PROGRAMME	Un programme regroupe les crédits destinés à la mise en œuvre d'un ensemble cohérent d'activités qui concourent à la réalisation d'objectifs pour lesquels il est possible de rendre compte. Le vote des crédits par les membres de l'Assemblée nationale se fait par programme.
ELEMENT	L'élément est une division plus détaillée d'un programme et sert à refléter différents champs d'intervention.
PROJET	Le projet représente l'objet de la subvention.
CATEGORIE	La supercatégorie « Transfert » se subdivise selon cinq catégories : Capital, Fonctionnement, Intérêt, Rémunération et Support.
BENEFICIAIRE	Le bénéficiaire est celui qui reçoit la subvention et se partage selon 7 regroupements de bénéficiaires : Entreprises, Entreprises et organismes d'état, Établissement de santé et de services sociaux, Institutions d'enseignement, Municipalités, Organismes à but non lucratif et Personnes.
CREDITS_2026-2027	Les crédits représentent les sommes requises pour un projet afin de pourvoir au paiement de transfert prévu au Budget de dépenses 2026-2027
CREDITS_2025-2026	Il s'agit des crédits comparatifs 2025-2026 pour le projet.

Nom du champ	Description
PORTEFEUILLE	Un portefeuille regroupe l'ensemble des programmes d'un ministère et des organismes sous la responsabilité d'un ministre.
PROGRAMME	Un programme regroupe les crédits destinés à la mise en œuvre d'un ensemble cohérent d'activités qui concourent à la réalisation d'objectifs pour lesquels il est possible de rendre compte. Le vote des crédits par les membres de l'Assemblée nationale se fait par programme.
ELEMENT	L'élément est une division plus détaillée d'un programme et sert à refléter différents champs d'intervention.
CATÉGORIE	La supercatégorie « Affectation à un fonds spécial » se subdivise selon cinq catégories : Capital, Fonctionnement, Intérêt, Rémunération et Support.
CREDITS_2026_2027	Les crédits représentent les sommes requises affectées à un fonds spécial afin de pourvoir à son financement prévu au Budget de dépenses 2026-2027.
CREDITS_2025_2026	Il s'agit des crédits comparatifs 2025-2026 pour le financement du fonds spécial.

Nom du champ	Description
PORTEFEUILLE_NOM_ET_CODE	Ce champ regroupe par portefeuille l'ensemble des fonds spéciaux et des organismes autres que des fonds spéciaux sous la responsabilité d'un ministre.
ORGANISME_NOM_ET_CODE	Ce champ comprend le nom de l'organisme ainsi que son code.
TYPE_ORGANISME	Ce champ indique le type d'organisme : les fonds spéciaux ou les organismes autres que les fonds spéciaux.
REGRP_SOMMAIRE	Ce champ regroupe sommairement les éléments des prévisions de revenus, de dépenses, des surplus ou déficits, des investissements et des sommes empruntées ou avancées pour chaque organisme.
REGRP_NOM	Ce champ présente le détail des éléments des prévisions de revenus, de dépenses, des surplus ou déficits, des investissements et des sommes empruntées ou avancées pour chaque organisme.
PREV_DES_RESLT_2026-2027	Ce champ représente les prévisions budgétaires pour un exercice donné.
RESLT_PROBL_2025-2026	Ce champ correspond aux prévisions des résultats de l'exercice qui se termine.